

**SUIVI DE L'EXAMEN**

**DES CARTES DE CRÉDIT UTILISÉES POUR LE**

**PARC DE VÉHICULES**

**MARS 2000**

**RAPPORT FINAL**

**Groupe du rendement, de la vérification et de l'examen**

### **Suivi de l'examen des cartes de crédit utilisées pour le parc de véhicules - mars 2000**

En novembre 1999, le Bureau du vérificateur général a avisé l'Agence Parcs Canada que ses employés recevaient illégalement une compensation financière de la part des détaillants lorsqu'ils payaient le carburant diesel avec les cartes de crédit gouvernementales. La société Paragon Review and Consulting Inc. a procédé à la vérification du cadre de contrôle de gestion des cartes de crédits ARI rattachées aux véhicules et à l'examen minutieux de toutes les transactions d'achat de carburant diesel accompagnées de factures ARI. Lors de la vérification, il a été déterminé que les employés de Parcs Canada ne participaient pas aux manoeuvres frauduleuses visant l'obtention de remises en espèces. Toutefois, de nombreuses possibilités pour perfectionner les mécanismes de gestion des cartes de crédits du parc de véhicules ont été identifiées.

En vertu de la norme 2500.A1 régissant la pratique professionnelle de la vérification interne, le responsable de la vérification interne doit mettre en place un processus de suivi permettant d'assurer l'application efficace des mesures de la direction ou de vérifier que cette dernière assume les risques du statu quo. Le plan de vérification, rendement et examen 2001-2002 comprend le document intitulé « Suivi de la vérification des achats de carburant diesel au moyen des cartes de crédit » qui vise à mesurer le degré d'application des mesures de la direction suite à la vérification.

Au moment de la vérification, les cartes de crédits du parc de véhicules émanaient du ministère de Patrimoine canadien. Les nouvelles cartes émanent maintenant de l'Agence Parcs Canada. Il est possible d'utiliser ces cartes pour faire le plein de carburant diesel et payer des réparations n'excédant pas 50 \$. Le recto des cartes porte l'inscription "REMISE EN ESPÈCE INTERDITE". Le remplacement des cartes de l'Ontario va bon train et nous achèverons d'ici peu la conversion aux nouvelles cartes de crédits de Parcs Canada.

Le tableau annexé à ce rapport présente les observations et suggestions formulés durant la vérification et la prise de mesures de la direction ainsi que l'état actuel des différents points en octobre 2002.

Michelle A. Demers, CGA  
Chef de projet, Vérification interne

**Examen des cartes de crédit utilisées pour le parc de véhicules  
entrepris en mars 2000 par la société Paragon Review and Consulting Inc.**

OBSERVATION ET SUGGESTION	MESURE	SITUATION ACTUELLE -Oct. 2002
<p><b>Politiques, lignes directrices et bases de données de renseignements à l'échelle nationale :</b> Il n'y avait pas de politiques et de directives qui régissait l'utilisation des cartes de crédit pour les véhicules, ni de liste des véhicules (p. ex. de 1997-1998), ni de base de données nationale concernant les cartes de crédit en circulation ni de liste nationale des emplacements de réservoirs de diesel. Les brochures ARI contenant des directives et des informations à l'intention des titulaires des cartes n'accompagnent plus les nouvelles cartes.</p>	<p>Mesures à court terme : - application uniforme des directives liées à l'utilisation des cartes de crédit; - assigner une carte par véhicule; - communiquer les mesures prises aux unités d'ici mai 2000.</p> <p>Mesures à moyen terme : - création d'un nouveau cadre de gestion pour le parc de véhicules</p>	<p>Envoi d'une note de service par le dirigeant principal de l'administration (DPA) à tous les directeurs d'unité de gestion, aux directeurs généraux et aux directeurs des Centres de services en octobre 2000 en vue de :</p> <p>1) communiquer à tous les utilisateurs des cartes les directives et les responsabilités qui y sont rattachées; 2) élaborer une politique qui permet de payer les achats, les travaux d'entretien et les réparations du véhicule avec une seule carte.</p> <p><b>ACHEVÉ</b></p> <p><b>EN COURS</b></p>
<p><b>Activités de surveillance de l'utilisation des cartes du parc de véhicules :</b> Il n'existait pas de méthode uniforme et documentée de contrôle de la remise et de l'utilisation des cartes, ni d'utilisation uniforme des registres destinés à consigner les informations liées à l'utilisation des véhicules et aux coûts connexes, ni de pratique uniforme de conservation et de comparaison des bordereaux d'achat à crédit aux factures ARI avant leur paiement. Il est difficile d'évaluer l'utilisation inadéquate des cartes si les sites n'utilisent pas de registres des véhicules ou d'autres moyens pour consigner la consommation d'essence et s'ils ne conservent pas les bordereaux d'achat à crédit pour des fins de vérification.</p>	<p>Mesures à court terme: - vérification des factures et reçus avant le paiement; - usage obligatoire de registres.</p> <p>Mesures à moyen terme : - vérification régulière de l'utilisation des cartes.</p>	<p>Note de service du DPA (suite) :</p> <p>3) exiger que les utilisateurs présentent tous les reçus, sensibiliser le personnel administratif à l'égard des risques de fraude et instaurer la vérification comparative obligatoire des reçus et des factures; 4) créer un registre des cartes de crédit des véhicules.</p> <p><b>ACHEVÉ</b></p> <p><b>PENDANT</b> Le plan du groupe vérification, rendement et examen pour 2002 - 2005 ne prévoit pas la vérification des cartes de crédit du parc de véhicules.</p>
<p><b>Données liées à l'utilisation des cartes :</b> Les pratiques actuelles n'ont pas permis à la direction d'examiner et d'évaluer les répercussions financières de l'utilisation des cartes du parc de véhicules. Certaines unités ont conservé plusieurs cartes inutilisées; le processus d'annulation des cartes n'a pas évalué de façon méthodique; certaines unités ont utilisé d'autres</p>		<p>Renvoi au point 2 ci-dessus (utilisation d'une seule carte par véhicule).</p> <p>On travaille de concert avec le groupe de la GI-TI à la création d'un système national du parc de véhicules qui intégrera l'utilisation des cartes de crédit du parc.</p> <p><b>EN COURS</b></p>

<b>OBSERVATION ET SUGGESTION</b>	<b>MESURE</b>	<b>SITUATION ACTUELLE -Oct. 2002</b>
<p>cartes de crédit (Amex ou MarsterCard) pour les achats rattachés aux véhicules.</p> <p>La création d'une base de données unique qui contient les informations relatives à la consommation de carburant pourrait se révéler le moyen le plus efficace de surveiller l'utilisation adéquate des cartes.</p>		